



La 15^e session de la Commission d'experts techniques

La Commission d'experts techniques (CTE) va se réunir pour sa quinzième session les 13 et 14 juin 2023 à Berne. La réunion de tiendra sous forme hybride.

Conformément à son ordre du jour provisoire, la Commission va s'intéresser à la proposition de révision intégrale de la prescription technique uniforme (PTU) concernant les qualifications et l'indépendance des organismes d'évaluation (GEN-E).

Puis, la Commission traitera la proposition de révision de la PTU concernant une méthode de sécurité commune pour l'évaluation et l'appréciation des risques (GEN-G). La révision proposée élargit le champ d'application de la PTU GEN-G.

Enfin, les participantes et participants vont avoir l'occasion de discuter notamment le programme de travail de la CTE et le rapport d'avancement sur la veille et l'évaluation de la mise en œuvre, par les États parties, des Règles uniformes concernant la validation de normes techniques et l'adoption de prescriptions techniques uniformes applicables au matériel ferroviaire destiné à être utilisé en trafic international (APTU) et des Règles uniformes concernant l'admission technique de matériel ferroviaire utilisé en trafic international (ATMF).

La Commission d'experts techniques (CTE) de l'OTIF permet aux États membres de travailler sur l'interopérabilité et l'harmonisation technique dans le domaine ferroviaire. La CTE couvre également le développement de procédures uniformes d'admission technique de matériel destiné à être utilisé en trafic international. Elle valide, adopte et développe les prescriptions techniques uniformes (PTU) relatives au matériel ferroviaire utilisé en trafic international dans le cadre de l'OTIF.

